



## Litige suite a un divorce

Par **Gerace Ludovic**, le **20/03/2018** à **19:37**

Bonjour, je suis propriétaire avec mon ex-femme d'un appartement. Cet appartement est en vente depuis pas mal de mois. Mon ex-femme a obtenu la jouissance gratuite du bien jusqu'au prononcé du divorce. Depuis le prononcé, l'appartement est en vente en agence. A ce jour, je ne possède toujours pas de trousseau de clefs du bien. Mon ex-femme ne fait rien pour aider la vente (peinture et bricole a faire) bien qu'elle soit en couple. Si son couple ne peut pas le faire alors je vais le faire moi-même. J'ai demandé à l'agence ce trousseau mais elle ne veut pas car peur de se mettre à dos mon ex-femme. Ma question est la suivante : Puis-je exiger de l'agence qu'elle me rende ce trousseau et y a-t-il une façon précise de procéder ? Je précise que mon ex-femme ne veut plus que j'y mette les pieds et refuse elle aussi de me donner les clefs.

Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Cordialement.